

<p><b>Département de la MAYENNE</b></p> <p>-----</p> <p>ARRONDISSEMENT de MAYENNE</p> <p><b>SIAEPAC de Fontaine Rouillée</b></p> <p>-----</p> <p>Date de la convocation 1<sup>er</sup> décembre 2025</p> <p>-----</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 DECEMBRE 2025</b></p> <p>Le onze décembre deux mil vingt-cinq, vingt heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de LASSAY-LES-CHATEAUX, sous la présidence de M. ALLAIN, Président.</p> <p><i>Etaient présents</i> : MM. ALLAIN, RAILLARD, SAINT-ELLIER DELAUNAY, RIGOUIN, RIOULT, PILLAERT, ROULLAND, COISON, Mmes CONNEAU, MOREAU, GESLIN</p> <p><i>Etaient absents excusés</i> : Mmes BORDERIE, TERROITIN, M. LAUNAY</p> <p><i>Était absent</i> : M. LANDAIS</p>
<p>Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 15, il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical, M. RIOULT, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>	

**EAU : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION POUR LA FOURNITURE D'EAU EN GROS  
AVEC LE SMREPNM**

**N°2025/24**

Le Président informe le comité syndical que suite à la signature du nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) au 01/01/2025 entre l'entreprise VEOLIA EAU compagnie générale des eaux et le Syndicat Mixte de Renforcement en Eau


Potable du nord Mayenne, il convient de signer la nouvelle convention pour la fourniture d'eau en gros qui en découle.

Le Président donne lecture de la convention qui actualise les termes et conditions de fourniture d'eau a notre collectivité conformément aux dispositions du contrat de DSP récemment conclu.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer la convention avec le SMREP du Nord Mayenne pour la fourniture d'eau en gros.

*Vote : pour 12- contre 0 – Abstention 0*

<p>Envoyé en préfecture le 16/12/2025</p> <p>Reçu en préfecture le 16/12/2025</p> <p>Publié le</p> <p>ID : 053-200044576-20251215-202524-DE</p>	
---	---

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.  
**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,**  
 le 15 décembre 2025,  
 Le Président,  
**LA FONTAINE  
 ROUILLEE**  
 et Constant ALLAIN  
 Syndicat Mixte de Renforcement en Eau Potable  
 et d'assainissement Collectif